

CONSEIL MUNICIPAL mercredi 11 septembre 2024 à 19 h

Convocation du conseil municipal : le 05/09/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

PRESENTS :

M. Didier **ROUSSEL**,

Maire

Mmes et Mrs, **SENICOURT** Sabine, **DELAUTRE** Richard, **GRAVE** Julie **DRIEUX** Frédéric, **VANDEWALLE** Nathalie

Adjoints

Mmes et Mrs, **VANDAPEL** Joël, **DECLERCQ** Annick, **DEGRAND** Jean Michel, **DUBREUCQ** Guy, **STAIB** Audrey, **DERVILLERS** Stéphane, **JOLY** Peggy,

Conseillers Municipaux

Excusés : **DEREMETZ** Pascal (pouvoir à Audrey STAIB), **ROY** Sylvain (pouvoir à Sabine SENICOURT), **DESMIDT** Dehlia (pouvoir à Nathalie VANDEWALLE) **DEVULDER** Elise (pouvoir à Frédéric DRIEUX)

Absent : **VAESKEN** Ludovic, **VAESKEN** Stéphanie,

Secrétaire de séance : Guy DUBREUCQ, assisté d'Hélène BURIE, DGS

Ordre du jour

1. Procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2024
2. Subventions aux associations
3. Territoire d'Energie : installations de bornes IRVE (reportée)
4. Instruction des autorisations et actes relatifs à l'affichage extérieur (enseignes)
5. Initiatives des élus

Début de séance : 19 h 10

Le procès-verbal du 10 juillet 2024 est adopté à l'unanimité

2024 – 09 – 025– Subvention aux associations

AFF 1363

Attribution de subventions communales

RAPPORTEUR : Didier ROUSSEL

Suite au vote du budget communal le 11 avril 2024, qui a inscrit une somme de 50 000 € au compte 65748 pour les subventions attribuées aux associations municipales.

Suite à la décision de la commission des relations des associations, en accord avec la commission des finances, un dossier a été remis à chaque association afin que celles-ci puissent fournir un certain nombre de documents nécessaires à l'attribution de subventions publiques. Après une première série d'attributions lors du conseil municipal du 10 juillet dernier (AFF 1361), à la lecture des dossiers retournés en mairie, il vous est proposé l'attribution des subventions ci-après annexées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- De valider le versement de ces subventions :

OBJET	BENEFICIAIRE	VOTE
USE	subvention annuelle	6 500,00
USE	subvention maintien régionale	4 500,00
Club des supporters	subvention annuelle	150
Association de la Plaine au Bois	subvention annuelle	2 000,00
Au paradis des plantes	subvention annuelle	150
Bec O Bart	subvention annuelle	150
Association Label Guitare	subvention annuelle	150
Association Label Guitare	organisation du festival	4 000,00
Esquelscrap	subvention annuelle	150
Saint Sébastien	subvention annuelle	150
L'association de la MIE	subvention annuelle	150

2024 – 09 – 022– urbanisme

AFF 1364

Instruction de l'autorisation d'enseigne

RAPPORTEUR : Didier ROUSSEL

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 septembre 2024 à 19 h

Lors du Conseil communautaire du 2 juillet 2024, une délibération a été prise pour étendre les missions du service commun ADS (Autorisation du Droit du Sol) à l'instruction des autorisations d'enseigne. Afin de bénéficier de ce service, la CCHF nous propose la signature d'une convention établissant les règles de ce nouveau service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention annexée

Installations de bornes IRVE :

Le projet n'a pas fait consensus. Le conseil municipal préfère attendre les travaux d'aménagement de la ZAC pour revoir le projet d'implantation de bornes IRVE.

Initiatives des élus :

Monsieur le Maire informe les élus de la démarche de modification du PLUI. L'information sera communiquée sur les réseaux d'information de la commune.

Point sur l'avancée du projet de restructuration du complexe sportif.

Explications sur des projets concernant la sécurité routière : le « haricot » de la rue de Bergues sera décalé ainsi que le panneau d'entrée d'agglomération, pour que les véhicules roulent à 50 kms/h en amont, d'autres projets de sécurisation seront perfectionnés lors d'autres réunions de la commission de sécurité.

Un service civique viendra en soutien aux projets de la commission environnement début octobre. Un autre pour les projets liés au patrimoine, à la culture, à la mobilité et à l'intergénérationnel arrivera en novembre.